

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 22\_MOT\_41 - Motion Florence Gross et consorts - Allègement des taxes cantonales: un soutien temporaire au pouvoir d'achat en période de crise.

Séance du Grand Conseil du mardi 13 septembre 2022, point 2.20 de l'ordre du jour

## Texte déposé

Hausse du prix des carburants, augmentation du coût de l'électricité et des denrées alimentaires, annonce de hausse des primes d'assurance maladie, etc. L'hiver à venir - au vu de la situation géo-éco-politique - promet d'être sombre, long et froid.

La hausse récente du coût de la vie impacte et impactera fortement les vaudoises et les vaudois. Or, ceux-ci ne verront certainement pas tous leur revenu être indexé. L'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat est déjà existant et risque de durer. Or un pouvoir d'achat affaibli menace l'entier de l'économie de notre canton, qui sort à peine d'une crise sanitaire lourde. De plus, pour une partie des vaudoises et vaudois, le règlement des factures va être plus complexe.

Afin d'éviter un coup de frein massif pour l'économie vaudoise et permettre à certains d'honorer leur factures, des solutions doivent être trouvées. Sans parler d'Etat providence ni de distribution d'argent, des mesures peuvent être mises en place afin de soulager les vaudoises et vaudois ainsi que les entreprises durant cette période. L'Etat encaisse une multitude de taxes qui risquent, à court terme, d'étrangler la population vaudoise. Une solution rapide est donc nécessaire.

La solution proposée est une réduction temporaire (une année) des taxes cantonales de l'ordre de 20%. Il n'est question ici que de taxe et non pas d'impôts, la différence étant primordiale. De nombreuses taxes existent dans ce canton et sont assumées par l'ensemble de la population ainsi que les entreprises. L'effet de cette motion est donc clairement ciblée sur l'ensemble des vaudoises et des vaudois ainsi que sur les entreprises cantonales.

Par la présente motion, nous demandons donc au Conseil d'Etat d'abaisser l'ensemble des taxes cantonales de 20% pour une durée d'une année.

## Conclusion

Prise en considération immédiate et renvoi au CE

## Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Nicolas Suter	PLR
Maurice Neyroud	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Mathieu Balsiger	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Grégory Bovay	PLR
John Desmeules	PLR
Marc Morandi	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Pierre Kaelin	PLR
Nicola Di Giulio	UDC
Pierre-André Romanens	PLR
Jean-Marc Udriot	PLR
Regula Zellweger	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Olivier Petermann	PLR
Marc-Olivier Buffat	PLR
Georges Zünd	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Philippe Germain	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Gérard Mojon	PLR
François Cardinaux	PLR
Jean-Franco Paillard	PLR
Thierry Schneiter	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Monique Hofstetter	PLR
Loïc Bardet	PLR

Signataire	Parti
Guy Gaudard	PLR
Laurence Bassin	PLR
Nicole Rapin	PLR
Chantal Weidmann Yenny	PLR
Carole Dubois	PLR
Patrick Simonin	PLR

## **Secrétariat général du Grand Conseil**

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2gl');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).